

Réf. RA64

PRÉVENTION DES RISQUES ET DES IMPACTS DES UNITÉS DE MÉTHANISATION

MAÎTRISER LES EXIGENCES MINIMALES
ET IDENTIFIER LES BONNES PRATIQUES

OBJECTIFS

Appréhender la filière méthanisation et comprendre le fonctionnement d'une unité. Identifier et comprendre les exigences réglementaires de sécurité, de prévention et de réduction des émissions et impacts environnementaux à prendre en compte lors de la conception, la maintenance et l'exploitation d'une unité de méthanisation. Les installations agricoles sont principalement abordées.

PUBLIC

Constructeurs, responsables sécurité environnement et exploitants d'unités de méthanisation (installations agricoles, station d'épuration des eaux usées, installations industrielles). Administrations (DCSPP, DREAL, DDT), acteurs publics d'intervention et de secours (SDIS).

LES + DE LA FORMATION

Elle répond aux exigences de formation des arrêtés type ICPE des installations de méthanisation (rubrique ICPE 2781), des installations de combustion (rubrique ICPE 2910) et des gaz inflammables catégories 1 et 2 (rubrique ICPE 4310), à l'exception du volet sanitaire. Le support de formation présente les risques spécifiques liés à la mise en œuvre des installations de méthanisation, notamment à travers l'étude de cas d'une installation type et d'échanges sur le retour d'expérience de visites d'unités de méthanisation.

CONTENU

JOUR 1 : Prévention des risques accidentels

- État des lieux de la filière française.
- Typologie des unités de méthanisation :
 - spécificités des principales filières et présentation des avantages et inconvénients des différents fonctionnements de méthaniseurs,
 - Retour d'expérience d'accidents (incendie, explosion, rejets et pollutions accidentels, intoxication).
 - Présentation de la réglementation ICPE ATEX (aspects accidentels).
 - La méthodologie d'analyse des risques accidentels appliquée aux unités de méthanisation.

JOUR 2 : Prévention des impacts environnementaux

- Réglementation relative à la maîtrise des risques et la protection de l'environnement : Rappel des réglementations applicables relatives aux installations de méthanisation et à la valorisation du biogaz et du digestat.
- Présentation des Meilleures techniques disponibles (MTD) en application de la directive " IED ".
- Connaissance et maîtrise des émissions gazeuses et des rejets de matières au cours de la vie de l'installation ; Sources et situations à l'origine des émissions et des rejets matières (dysfonctionnements, incidents) - Identification des pertes de biogaz.
- Identification des moyens et des bonnes pratiques de prévention et de réduction de ces émissions et rejets : proposition de bonnes pratiques à la conception,

Cette formation ne prévoit pas de pré-requis.



Durée : 2 jours

Prix : 1350 € HT (les repas sont offerts)

Session :
B- 06-07 octobre - Troyes

Session B organisée par Biogaz Vallée avec visite d'une unité de méthanisation :

